



Nantes Agglo

N° 90 — mai 2020

Bulletin trimestriel de l'union locale des retraités CFDT de Nantes et alentours

SPÉCIAL PANDÉMIE

Un choc planétaire...

En ce printemps 2020, le monde connaît un véritable choc à travers la très grave crise sanitaire du coronavirus COVID-19. Partie de Chine fin 2019, l'épidémie s'est étendue début 2020 à l'Italie d'abord, puis à l'Europe et progressivement à presque toute la planète. Comparable par son ampleur à la tristement célèbre « grippe espagnole » de 1918-1919, elle n'a heureusement pas atteint les mêmes niveaux de mortalité que celle-ci. Cependant, elle a quand même provoqué dans le monde plusieurs centaines de milliers de morts par déficience pulmonaire (dont plus de 25 000 en France à ce jour), dont beaucoup de personnes âgées mais aussi des gens plus jeunes. La CFDT partage sincèrement le chagrin des familles qui ont perdu un proche.

En France, à l'instar des pays voisins, des mesures de confinement ont été décidées par le gouvernement à la mi-mars. Les écoles et universités ont été fermées pour une durée indéterminée ainsi que les lieux accueillant du public, à commencer par les cafés et restaurants. C'était certainement une mesure salutaire. Mais l'activité économique du pays est passée en mode ralenti, de nombreuses entreprises activant le dispositif d'activité partielle (ex-chômage partiel). L'impact économique et social de l'épidémie s'annonce énorme, en termes de revenus comme d'emplois perdus. Le chômage repart fortement à la hausse. Les déficits publics et la dette explosent. On ne peut que redouter la "facture" qui va en résulter.

La période de confinement n'a pas toujours été simple à vivre ni facile à supporter. Désormais, nous allons vers la sortie progressive du confinement. Il est permis d'espérer que l'essentiel de la pandémie est passé, même s'il nous faut rester vigilant, une rechute étant toujours possible. L'épidémie a démontré, si besoin était, le dévouement et même l'héroïsme des personnels hospitaliers qui ont affronté le virus en première ligne, parfois au prix de leur vie et avec des moyens matériels très limités. Car la crise sanitaire a mis en évidence la fragilité et l'imprévoyance de nos sociétés pourtant "développées". Les hôpitaux et les personnels soignants se sont trouvés rapidement démunis de tenues et de masques de protection. Les stocks de masques de protection commandés en vue de la précédente épidémie du virus H1N1 (en 2009) n'avaient pas été renouvelés, en grande partie pour des raisons budgétaires.

Nous publions (page 2) un texte de Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, qui tire les premières leçons de la période que nous venons de traverser. Parmi celles-ci, il y a le constat que les hôpitaux mais aussi les EHPAD doivent être dotés des moyens de fonctionner

correctement, avec des réserves leur permettant de faire face à une catastrophe sanitaire, en se rappelant que la santé n'a pas de prix quand la vie est en jeu. Concernant les EHPAD, il y a urgence à adopter la loi « Grand âge », promise de longue date et sans cesse ajournée jusqu'ici. La CFDT Retraités se mobilise pour cet objectif.

Plus largement, les événements récents interrogent le modèle économique et social libéral. Il est capable de produire des tas de choses superflues mais incapable de répondre aux besoins essentiels. Si la crise financière de 2009-2010 avait déjà sérieusement ébranlé la théorie du « marché auto-régulateur », l'actuelle séquence démontre le caractère essentiel des services publics et réhabilite le rôle de l'État. Les concepts de politique industrielle et de planification reviennent à l'honneur, rompant ainsi avec la pente au « tout marché » suivie depuis plusieurs décennies.

« À toute chose malheur est bon » dit le proverbe. Ce sera le cas si cette crise sanitaire débouche sur une approche politico-économique alternative, rendue de toute façon nécessaire pour faire face aux immenses défis du XXI^e siècle, à commencer par le changement climatique et les menaces qui l'accompagnent..

C'est en tout cas ce que porte la CFDT avec ses partenaires du "Pacte du Pouvoir de Vivre", pour qu'à cet amer printemps succèdent des jours meilleurs.

Le Bureau ULRAN
6 mai 2020



Premières leçons de la crise

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, 27 mars 2020

Extraits

La crise sanitaire que nous traversons a deux effets concurrents sur les relations sociales : d'un côté, elle nous lie fortement les uns aux autres ; de l'autre, elle met en exergue nos divisions.

Le premier effet s'est manifesté en particulier au début de la crise. [...] Beaucoup ont pris conscience du fait que **se protéger revenait à protéger simultanément tous les autres.** [...]

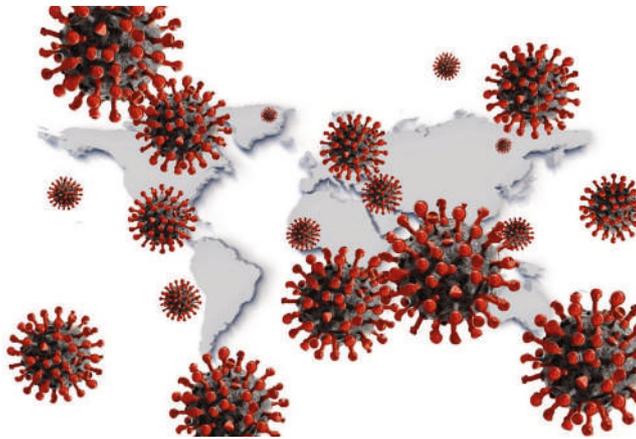
Ce [...] mouvement a été rapidement rattrapé par la **conscience des inégalités que la crise met en lumière.** Inégalités de revenu, [...] exposition aux risques sociaux, capacité à vivre décemment dans des circonstances aussi particulières, inégalités de pouvoir de vivre.

Ces inégalités sont aiguisées par le confinement : vivre à trois ou quatre dans un appartement de 80 m² [...] est moins inconfortable que vivre à 5 ou 6 dans un appartement de 35 ou 40 m² [...] Le confinement a également créé de fortes disparités entre les personnes seules et les autres, [...] entre ceux qui habitent en zones denses et ceux qui vivent [...] loin des lieux où l'on peut se procurer de l'alimentation. Il a enfin mis en exergue la situation de ceux qui n'ont tout simplement pas de logement [...] et qui ne peuvent compter que sur la [...] solidarité des associations leur venant en aide dans des conditions très difficiles ces dernières semaines.

Plus largement, [...] la crise sanitaire a permis de mettre en lumière **le rôle vital d'un certain nombre de professions habituellement peu considérées, voire reléguées dans des rôles subalternes ou tout simplement ignorées.** Beaucoup se sont [...] aperçus que l'on a un besoin vital d'aides-soignants, d'ouvriers agricoles, de chauffeurs routiers, de préparateurs de commandes dans les entrepôts, de caissières dans les supermarchés, d'agents qui collectent les déchets ou qui produisent de l'eau potable, de travailleurs sociaux qui accueillent les enfants de l'Aide sociale à l'enfance, de personnels dans les EHPAD...

Tout à coup, l'employée de la supérette [...] qui reste ouvert tous les soirs jusqu'à 22 h pour mille euros par mois [...] est apparue comme une travailleuse indispensable au bon fonctionnement de la société. [...] La femme de ménage qui nettoie les chambres de l'hôpital [...] est apparue comme un rouage essentiel de la lutte contre la crise. Et [...] on a réalisé que tous ces gens pouvaient, eux aussi, connaître des problèmes de sécurité et être tarabudés par le risque de contagion. Qu'eux aussi devaient faire garder leurs enfants, faire leurs courses, se soigner, s'occuper de leurs proches, etc.

[...] **Cette crise sera peut-être un facteur de reconnaissance pour tous ces publics.** [...] Mais elle n'est pas seulement affaire de considération ou d'estime : elle s'écrit aussi dans l'échelle des rémunérations, dans les conditions de travail, dans les capacités de concilier des temps de la vie... Si l'on veut qu'il en reste quelque chose et que le "jour d'après" ne ressemble pas au "jour d'avant", il faudra reconstruire différemment.



[...] **Une des leçons est qu'il faut faire le choix de la vie humaine avant tout.** Les coûts économiques ne sont pas quantité négligeable, mais l'objectif majeur d'une société, c'est de protéger sa population.

Une autre leçon, c'est que l'on ne peut pas traverser de telles crises sans une forte solidarité et la mobilisation d'importantes ressources humaines et collectives pour se protéger mutuel-

lement. Cette solidarité est bien sûr portée par nos grandes assurances sociales, par notre système de santé, nos services publics essentiels. Mais elle l'est aussi par le bénévolat et la fraternité locale, les réseaux d'entraide de proximité au quotidien. [...] La crise nous aura à la fois éloignés physiquement et rapprochés socialement.

La troisième leçon [...] consiste à considérer la santé comme un secteur vital et prioritaire. [...] Avoir soumis l'hôpital public à une logique d'abord budgétaire avec le souci constant d'optimiser l'occupation des lits était une erreur. La gestion en flux tendu ne laisse aucune marge de manœuvre pour faire face à l'imprévu. De même pour les médicaments, les équipements de protection. [...]

Pour relever les défis stratégiques du XXI^e siècle, nous aurons au moins autant besoin de savoir protéger les populations des crises sanitaires et des catastrophes climatiques que de construire de nouveaux porte-avions. Les biens médicaux et pharmaceutiques devront sans doute être considérés comme des biens stratégiques, et ce au niveau européen.

À ce niveau, un effort de relocalisation des industries concernées sera certainement souhaitable. Inversement, une approche souveraine et étroitement nationale du secteur de la santé aurait peu de chance d'être réellement performante : on ne sortira pas plus fort de cette crise chacun de son côté. Si nous sommes capables de construire une forte coopération européenne en la matière, nous y gagnerons tous. [...]

Enfin, il faut souhaiter que l'écologie ne fasse pas les frais de la crise sanitaire. [...] L'enjeu de la transition écologique est au fond très proche de l'impératif sanitaire : dans les deux cas, il s'agit de sauver des vies humaines ! [...] La voie de sortie nous oblige à nous ré-interroger sur notre modèle de développement.



**Rencontre du préfet de Région du 10 Avril 2020 :
Intervention commune des organisations syndicales CFDT- CFE CGC- UNSA- CFTC**

Ensemble pour des mesures sanitaires de protection des salariés et une conférence sociale

Nos 4 organisations syndicales CFE CGC UNSA CFTC et CFDT se sont rencontrées Jeudi 9 Avril 2020 pour examiner ensemble les actions à mettre en œuvre dans cette période à tout point de vue inédite.

Elles actent une convergence de vue sur plusieurs points :

Dans notre région, trop de salariés du secteur privé comme du secteur public, sont encore insuffisamment protégés alors qu'ils continuent à travailler. Leur organisation de travail a été insuffisamment adaptée à la situation, ils n'ont le plus souvent, ni gel hydro alcoolique, ni masque, ni gants et les mesures barrières n'y sont parfois que symboliques. Nous demandons à ce que des règles contraignantes soient travaillées pour mettre d'urgence ces personnes en sécurité en commençant par ceux qui sont en 1^{ère} ligne au contact direct de la population : les soignants et aides à la personnes (dans les hôpitaux, les EHPAD et tous les établissements de soins et convalescences), les forces de sécurité (Policiers, Gendarmes, Pompiers, Personnels pénitenciers), les aides à domicile, les commerçants de 1^{ère} nécessité, les personnels des grandes surfaces et notamment les caissières, les métiers de l'agro-alimentaire, les transporteurs, les personnels de nettoyage...

Nos organisations se déclarent prêtes à s'investir dans une conférence sociale réunissant Partenaires sociaux, Etat et Conseil régional avec 3 types d'objectifs :

1. A court terme, essentiellement sanitaires, protéger TOUS les salariés doit être imposé partout (le travail ne doit pas être la source de contamination),
2. A moyen terme, pour travailler aux conditions du déconfinement en étant attentif aux publics les plus fragiles, pour construire des dispositifs d'accompagnement et garder les salariés en emploi en les formant, pour accompagner certaines filières qui, nous le savons, vont se trouver en grandes difficultés à la reprise,
3. A plus long terme, il nous faudra apprendre de cette crise en se donnant :
 - Des objectifs sociaux ambitieux, qui rétablissent la place centrale de l'humain dans notre société en particulier en renforçant le bouclier de service public sur tout le territoire,
 - Se donnant également des objectifs écologiques pour répondre aux enjeux climatiques et de la biodiversité sous peine de vivre des crises d'une autre nature,
 - Enfin des objectifs pour lutter contre la fracture numérique. On le voit, les mutations numériques, sont à l'œuvre, elles sont particulièrement visibles dans cette période et chacun doit être accompagné à les maîtriser.

L'ensemble des organisations syndicales se doivent d'être solidaires à l'image de la solidarité nationale que nous connaissons actuellement dans notre pays.

CFDT Isabelle Mercier
CFE CGC Jérôme HANARTE

UNSA Joëlle GILET
CFTC Jean-Pierre DUBARRY



Union Territoriale des Retraités
CFDT de la Loire-Atlantique

Communiqué de presse

L'urgence du plan « Grand Âge »

La crise sanitaire du Covid-19 et la mortalité importante de personnes âgées dans les établissements d'hébergement ont mis en évidence de façon flagrante l'insuffisance de moyens que connaissent depuis trop longtemps les EHPAD.

Alors que le virus se répandait parmi les personnes âgées hébergées, les personnels des EHPAD se sont trouvés dépourvus de masques et de tenues de protection. Ils ont déployé un immense dévouement pour faire face à l'épidémie.

Depuis plusieurs années, la CFDT Retraités partage et soutient les appels à l'aide des personnels du secteur médico-social sur le manque de moyens et de personnels comme sur leurs difficiles conditions de travail. Elle alerte les Pouvoirs publics sur le nécessaire accompagnement humain et financier lié à l'allongement de la vie.

Une loi « Grand Âge » a été annoncée et sans cesse ajournée jusqu'ici. Les rapports se sont succédés sans produire rien de concret à ce jour. **Désormais il y a urgence !** D'autant que le nombre de personnes dépendantes va fortement augmenter au cours de la décennie.

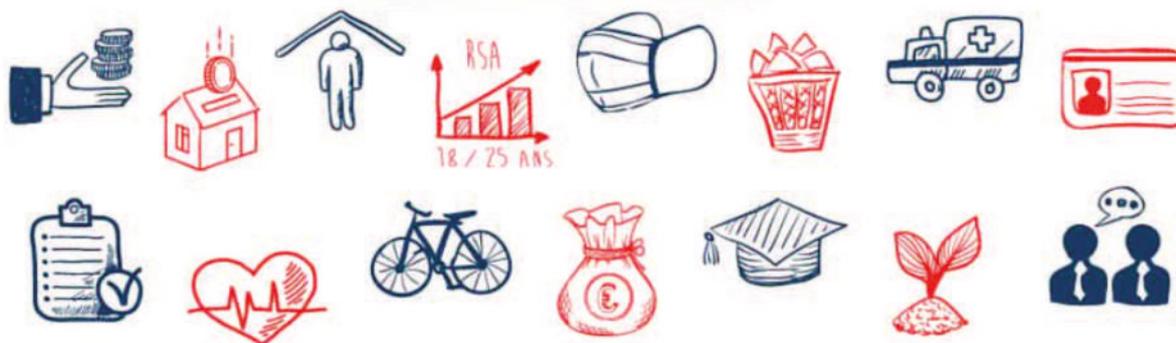
Il n'y a pas 36 solutions ! Il faut davantage de personnels formés, qualifiés et correctement rémunérés dans les EHPAD et pour l'aide à domicile. Aujourd'hui, il a 0,6 soignant pour un résident dans les EHPAD. **C'est insuffisant !** Plusieurs pays voisins sont dans un ratio de un pour un.

La CFDT Retraités est mobilisée pour faire aboutir avant la fin de cette année la loi « Grand Âge » tant attendue. Elle revendique, en particulier, que la CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) qui devrait s'éteindre en 2024, soit transformée en contribution pour le financement de la perte d'autonomie des personnes âgées, tant au domicile qu'en Ehpads.

Nantes, le 21 avril 2020

UTR CFDT 44 – 15 D Boulevard Jean Moulin – 44100 NANTES

LES 15 MESURES INDISPENSABLES À METTRE EN ŒUVRE DÈS LA FIN DU CONFINEMENT



Le pacte du pouvoir de vivre



1. Verser une aide exceptionnelle de solidarité de 250 € par mois et par personne aux ménages les plus en difficulté.
2. Créer un fonds national pour aider les locataires fragilisés par la crise à payer leurs loyers et leurs charges.
3. Mettre en œuvre le droit au logement pour qu'aucune personne sans domicile mise à l'abri pendant la période de confinement ne soit remise à la rue sans solution.
4. Revaloriser le montant du RSA et l'élargir aux jeunes de 18 à 25 ans.
5. Rendre obligatoire les protocoles d'accord de reprise du travail post-confinement dans les entreprises et les administrations.
6. Renoncer à la réforme de l'assurance-chômage.
7. Prolonger les dispositifs d'exception pour l'accès aux soins.
8. Mettre en place des conditions d'accueil et d'intégration dignes pour les migrants et réfugiés.
9. Imposer une conditionnalité écologique et sociale à l'octroi d'aides publiques aux grandes entreprises.
10. Verser une prime pour les salarié·e·s des secteurs social, médico-social et sanitaire en première ligne et la mise en place dès à présent d'une Conférence nationale de l'investissement social.
11. Mettre en place un plan d'urgence pour développer l'utilisation du vélo lors du déconfinement et à plus long terme.
12. Mettre en place un fonds de soutien d'urgence dédié aux associations.
13. Accompagner les élèves et les étudiants en décrochage ou en difficulté scolaire.
14. Ne pas faire entrer dans le droit commun les décisions prises pendant l'état d'urgence sanitaire et revenir sur les décisions prises qui ont abaissé les règles environnementales.
15. Tenir une conférence de la transformation écologique et sociale.

Billet d'humeur Une histoire de masques... ou comment faire son beurre

C'est P. qui la raconte. Il est président du CA d'un établissement sanitaire et médicosocial. Suite à la tension sur le marché des protections spécifiques à l'épidémie de virus covid-19, les masques manquent dans les établissements. Après les décisions de réquisitionner les masques, l'État décide d'ouvrir la possibilité aux collectivités territoriales, hôpitaux, groupes sanitaires ou médico sociaux de s'approvisionner en direct sur le marché.

Alors les collectivités, les établissements se tournent vers le marché, peu concurrentiel comme le reconnaît lui-même le Groupe B, spécialisé dans la distribution et détenu à 40 % par des Fonds de pensions anglo-saxons. Le Groupe B, basé à Londres, au chiffre d'affaire de 9 milliards € avec 32 millions de bénéficiaires nets, déclare sur son site : « *Devenu un distributeur unique grâce au principe du One Stop Shop, le Groupe B est en mesure de proposer des gammes complètes de produits essentiels dans de nombreux secteurs : grandes surfaces, restauration, hygiène et nettoyage, sécurité, santé* ».

Dans un premier temps, l'établissement que préside P. (420 lits, plus de 500 salariés), est doté par l'ARS de 100 masques pour ses services de Soins de suite et 500 pour l'EHPAD et Soins de longue durée.

Comme les autres établissements, celui dont nous parle P. est obligé de s'adresser au marché et découvre que des fournisseurs proposent les protections à des coûts jusqu'à 10 voire 15 fois plus chers qu'avant la crise. Les établissements n'ont pas d'autres solutions que d'accepter ces propositions pour éviter la pénurie de protections nécessaires à la poursuite de leurs activités de santé publique.

XXX, un des plus grands groupes français, filiale du Groupe B, fournit de nombreux établissements et entreprises en produits et matériels d'hygiène professionnelle. Sur son site, on pouvait lire le 3 avril 2020 : « *SPÉCIAL COVID-19 plus que jamais engagés à vos côtés. Les valeurs affichées "proximité, satisfaction, expertise et éthique" sont les 4 valeurs fortes du Groupe XXX pour répondre exactement à vos attentes selon vos besoins. L'ensemble des collaborateurs du Groupe XXX ainsi que tous ses partenaires se mobilisent pour vous accompagner tout au long de cette période de pandémie sans précédent* ». Ce qui ne l'empêche pas de profiter de la situation pour augmenter la facture. Les blouses passent de 0,30 € avant Covid19 à 6 € le 31 mars. Quant aux masques conditionnés en paquet de 300, vendus environ 10 € avant la crise, ils passent à 80 € le 31 mars.

Depuis, l'ARS a pu fournir l'établissement en matériel de protection, ce qui a permis de réduire fortement l'approvisionnement sur le marché.

Il y a de quoi être interrogatif sur cette situation

« Comment peut-on arriver à cette situation qui amène de tels abus, proches des pratiques du marché noir ? Les camions transportant ces masques sont protégés par la police et des personnels soignants se font agresser, entre autres pour se faire voler ces matériels.

Quand un pays dépend à ce point, pour sa sécurité sanitaire, de pratiques commerciales (internationales et nationales), il faut craindre pour l'avenir. Comment peut-on être sûr que les appels aux dons pour aider les établissements à s'équiper profitent aux établissements en question ? Ces dons

ne risquent-ils pas de venir enrichir des personnes et sociétés aux pratiques assimilables au banditisme ?

À qui profite la crise ? Aux fabricants de masques en Chine ou ailleurs (même en France) ou aux grands groupes de distribution dont la stratégie réelle n'a rien à voir avec ce qu'ils affichent sur leur site ? Leur finalité ne se résume-t-elle pas à faire fructifier les fonds constituant le capital des entreprises contrôlées par ces fonds de pension ?

Et notre autonomie ?

Mais au-delà de cette question, c'est bien la question de notre autonomie voire indépendance pour tout ce qui touche aux secteurs stratégiques en France qui est posée.

Si la mondialisation aboutit à remettre en question les politiques publiques, elle aura des effets désastreux dont on n'imagine pas encore toutes les conséquences. On reproche souvent à certains dirigeants de pays en développement de ne pas prendre les mesures nécessaires à la maîtrise de leur développement au bénéfice des populations. Mais nos comportements sont encore plus répréhensibles en laissant se développer ces pratiques, certes légales, mais profondément amoraux.

Si l'enjeu est national, il faut cependant s'organiser pour que les moyens de contrôle de l'utilisation de l'argent public existent au plus près des citoyens. C'est une des bases de la démocratie sociale et politique ».

G. Bonnand et P.Y. Tréhin



Quid des "personnes âgées" ?

Dans sa dernière intervention télévisée, le président de la République a déclaré qu'il demanderait aux personnes âgées de rester confinées même après le 11 mai.

Le civisme est une nécessité fondamentale. Que le danger qui plane sur les plus âgés soit rappelé et qu'ils soient incités à la plus grande prudence, nous sommes d'accord. Mais la CFDT Retraités ne peut s'inscrire dans une mesure générale et différenciée, liée à l'âge.

Dans la situation actuelle, des retraités et personnes âgées sont acteurs de la solidarité et se mobilisent pour aider des personnes vulnérables ou dans le besoin. Pour une partie des retraités et personnes âgées, le confinement et l'isolement font aussi courir des risques préjudiciables à leur santé.

Les retraités et personnes âgées sauront être responsables si les informations des autorités médicales et des pouvoirs

publics expliquent clairement les risques réels encourus par âge. Par ailleurs, il est absolument nécessaire que les moyens de protection individuelle soient suffisamment nombreux pour protéger tous les citoyens, indifféremment de leur âge.

Communiqué CFDT Retraités
17 avril 2020

Billet d'humeur

Cette discrimination par l'âge, anticonstitutionnelle, ne doit pas passer : tous les Français sont égaux devant la loi.

Les retraités sont une fois de plus stigmatisés, après la CSG, la proposition d'un impôt particulier.

Il ne faut pas oublier toutes les associations qui tiennent grâce aux retraités. Elles sont toutes à l'arrêt. Leur survie économique sera un réel problème si l'activité ne reprend pas à la rentrée, avec les retraités qui en font partie en tant qu'animateurs ou adhérents.

Les risques physiques, mentaux et moraux occasionnés par le confinement vont provoquer une surmortalité. Macron va économiser des retraités.

C'était mon mot d'humeur. Bonne nuit.

Annie Granier, membre du conseil ULR (Nantes)

Point de vue

Le Covid-19 nous contraint au confinement. Aucun pays n'est épargné. Chacun s'abrite en attendant que ça passe, comme on le fait pour se protéger d'une grosse averse. Sauf que là, il s'agit d'un virus qui peut nous contaminer et nous emporter malgré une application stricte des précautions recommandées. La contagion a permis de mettre en avant nos faiblesses et de clouer le bec des plus sceptiques qui se pensaient invincibles. Elle a aussi permis de déclencher un formidable élan de solidarité et de reconnaissance à l'encontre de professions jusqu'à maintenant ignorées.

De multiples inquiétudes

Le confinement est un drame pour beaucoup de personnes, particulièrement les plus âgées. Il l'est aussi pour les entreprises. Le gouvernement promet des centaines de millions pour les aider mais chacun sait que ce sera loin d'être suffisant et qu'une fois tout cela terminé, les dégâts seront considérables en termes de faillites et de pertes d'emplois. La crise sanitaire a mis en avant malgré eux les personnels des hôpitaux, tous métiers confondus. Une chaîne d'entraide et de solidarité s'est instaurée spontanément, permettant de sauver de nombreuses vies. Elle a malheureusement aussi révélé l'incapacité qu'ont nos gouvernants, présents et passés, à prendre en compte ce qui était dénoncé depuis des années par ceux que l'on qualifie aujourd'hui de héros. Combien de fois ont-ils écrit sur leurs blouses, « en grève », et continué malgré tout à travailler pour assurer les soins, leur conscience professionnelle permettant

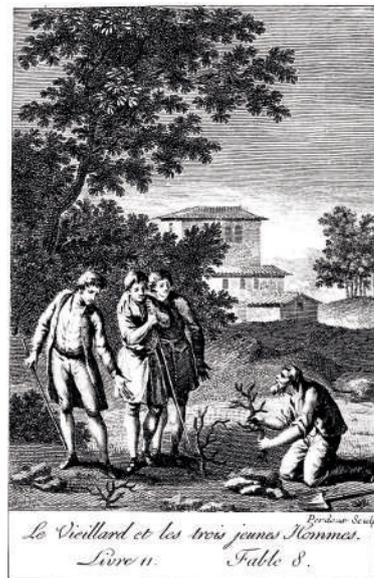
aux autorités de faire la sourde oreille puisque le travail était fait ? Dans sa dernière allocution, le Président Macron a même reconnu qu'ils étaient mal payés. Une prime exceptionnelle va leur être versée en remerciement pour leur courage et leur abnégation. Seulement une prime. Hélas ! Il n'est pas encore question d'une augmentation de salaire et d'ailleurs en sera-t-il question tant que l'on s'entêtera à vouloir gérer un hôpital comme on gère la rentabilité d'un hôtel, en pourcentage d'occupation de ses lits ?



Vers un monde meilleur ?

On ne cesse de répéter qu'il y aura un avant et un après Covid-19. Ceux qui nous parlent de réinventer le monde du travail sont les mêmes qui étaient au pouvoir avant. Il n'empêche qu'il faudra compter sur eux. La classe politique dans son ensemble, tous les partenaires sociaux, le patronat et le gouvernement devront s'asseoir autour d'une table et oublier leurs divergences pour le bien du pays et de ses travailleurs. Se parler

Discrimination par l'âge



Que de problèmes à résoudre !

franchement, être constructifs, à l'écoute de l'autre, honnête, oublier les querelles stériles qui divisent et affaiblissent l'influence des syndicats pour réfléchir en commun à une embellie sociale et industrielle du pays. Faire preuve, ni plus ni moins, de patriotisme. La pandémie a révélé notre fragilité industrielle et aussi notre dépendance assumée à la Chine et à l'Inde pour plus de profit et sans lesquelles nous sommes désormais pratiquement incapables de nous soigner.

Une Europe nécessaire

Le jour d'après ne pourra pas se faire sans l'Europe. Là, la tâche sera sans doute plus ardue car, comme l'écrit Laurent Berger dans sa lettre du 27 mars : *Si nous sommes capables de construire une forte coopération européenne en la matière, nous y gagnerons tous. Malheureusement, on peut craindre que, dès la fin de la crise, la compétition reprenne ses droits entre européens.* Et aussi à l'intérieur de chaque pays membre.

Bien d'autres questions restent en suspens : Qui paiera la facture, et comment ? Remise en question des politiques néolibérales ? Comment assurer un avenir meilleur pour tous ? Quelles réformes dans l'administration des soins ? Comment le MEDEF voit-t-il l'avenir ? Révision ou correction des normes de la mondialisation...

Jean-René Baron

Retraités CFDT Airbus Nantes - Dernière réunion avant le confinement

Dans le cadre des rencontres de secteur de la SSR de la métallurgie de Loire-Atlantique, 21 retraités Airbus Nantes se sont réunis à la salle de la grande Ouche à Bouguenais, le 10 mars 2020. Ils ont invité Bernard Geay, membre du bureau de l'UTR 44, et Jean-Paul Radigois, membre du secrétariat de la SSR métaux 44, pour faire le bilan des négociations (en cours à l'époque) sur la réforme des retraites. Un retour sur la chronologie des événements liés à la réforme des retraites a permis d'amorcer les débats.

Un projet de réforme des retraites en quelques dates

Lors de l'élection présidentielle de 2017, le candidat Macron s'engage à instaurer un système universel de retraite à points à partir de 2025 et à mettre fin aux régimes spéciaux. Dans cet objectif, le rapport Delevoy publié en juillet 2019 préconisait la mise en place d'un système universel de retraite, financièrement équilibré, à points, contributif selon le principe « un euro cotisé doit donner les mêmes droits ». Il en résulte dès le 13 septembre une grève très suivie à la RATP. Puis, le 5 décembre, une grève illimitée démarre à la SNCF et à la RATP avec une première journée d'action interprofessionnelle demandant le retrait de la réforme. N'ayant pas d'hostilité de principe à la réforme, la confédération CFDT n'appelle pas à cette journée du 5 décembre.



C. Deniaud, retraité Airbus, B. Geay, UTR 44, JP Radigois, SSR Métaux 44

Âge pivot = âge idiot

En tablant sur la période des fêtes de fin d'année, le gouvernement décide d'accélérer le tempo de la réforme. Le Premier ministre annonce le 11 décembre 2019 le contenu et le calendrier du projet, dont l'instauration d'un âge-pivot dès 2022. Immédiatement, la CFDT appelle à manifester le 17 décembre et lance une pétition nationale contre cette mesure très pénalisante pour tous les salariés ayant commencé à travailler jeunes. Pendant la période des fêtes, la grève se poursuit à la RATP et à la SNCF où le nombre de grévistes diminue. Le 5 janvier 2020, au nom de la CFDT, Laurent Berger propose l'organisation d'une conférence de financement en contrepartie du retrait de l'âge-pivot du projet de loi. Quelques jours plus tard, le premier ministre accepte cette proposition et donne trois mois aux partenaires sociaux pour trouver des solutions alternatives de financement.

Un projet de loi adopté sans vote

Le projet de loi est présenté en conseil des ministres le 24 janvier 2020. Malgré un avis sévère du Conseil d'État et après l'examen en commission des affaires sociales, le débat du projet de loi vient en première lecture à l'Assemblée mi-février. Des dizaines de milliers d'amendements sont déposés, principalement par l'opposition. Fin février, le gouvernement décide donc d'activer l'article 49.3 de la Constitution. Début mars, les deux motions de censure déposées par les oppositions de droite et de gauche sont rejetées, à la suite de quoi le projet de loi est donc réputé "adopté" en première lecture, sans vote. Il doit ensuite venir en débat au Sénat avant de revenir en deuxième lecture devant l'Assemblée Nationale avant l'été.

La pandémie de covid-19 renverse les priorités

Mais, l'épidémie du coronavirus Covid-19 en décide autrement. Le lundi 16 mars, Emmanuel Macron lors de son allocution télévisée déclare : « J'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites. » « Toute l'action du gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie ». La retraite par points, principale réforme structurelle du quinquennat, se retrouve ainsi au second plan, reportée sine die. Tout indique, à ce jour, que la réforme sera renvoyée probablement au-delà de 2022.

La CFDT continue à dire qu'il faut un système universel des retraites parce que c'est une question de justice sociale. Dans les mois à venir, ce ne sera pas le sujet parce que ça divise et qu'il faudra d'abord définir ensemble le modèle à venir. Ce n'est pas la peine de remettre de l'huile sur le feu. On ne renonce pas à cette ambition mais ce n'est pas d'actualité et sans doute pas d'ici la fin du quinquennat.

Après des échanges nombreux où chacun a pu donner son avis, l'après-midi s'est terminée par un pot amical où les sujets abordés plus haut ont continué à nourrir les conversations. Les adhérents présents se donnent rendez-vous en 2020, ils souhaitent continuer à se retrouver au moins une fois par an dans le cadre d'une journée conviviale.



Une assemblée attentive

La S3C accueille ses nouveaux adhérents

Après une vie consacrée aux obligations professionnelles indispensables à son bon équilibre, voici qu'arrive enfin le moment tant attendu du travailleur : la retraite !

Chaque année, le bureau de la section "Retraités" du syndicat S3C (Conseil, Communication, Culture) de Loire-Atlantique organise des rencontres pour ses adhérents, jeunes ou futur-e-s retraité-e-s. Enfin débarrassé des contraintes liées au travail, le temps est venu de consacrer cette liberté méritée, pour soi, sa famille, les amis et aussi, pour ceux qui en ont, le chien, le chat et les poules (à plumes).

Ces rencontres permettent de mesurer que la fidélité témoignée à l'encontre de son syndicat durant sa vie professionnelle ne s'arrête pas quand celle-ci arrive à son terme, mais qu'elle perdure une fois la retraite effective. Après de la S3C, ils savent qu'ils trouveront des bénévoles pour les conseiller utilement sur les tracasseries administratives, partager les expériences, écouter les revendications et les associations comme l'ASSECO (association de consommateurs). Et aussi sur la complémentaire santé de son entreprise que l'on va devoir quitter.



La CFDT en propose justement une qu'elle a négociée auprès de MGEN Solutions. Elle propose quatre niveaux de garanties à des tarifs intéressants. Cette mutuelle verse une participation forfaitaire pour aider au financement d'aide à domicile. En cas d'accident corporel ou de maladie non chronique, elle offre à ses adhérents un droit d'assistance à domicile (coordonnées en bas de page). Une adhésion à la CFDT est exigée pour le titulaire du contrat, les membres de la famille, non adhérents, pouvant en bénéficier.

À l'issue de cette rencontre, un verre de l'amitié et des gâteaux ont été offerts aux participants visiblement satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé.

Merci à Monique, Brigitte, Sylvette, Gilles, Dominique, Bruno, Jean-Marie, Dominique et Jean-Yves pour leur présence. Merci à Dominique et Brigitte pour l'organisation de cette journée.

Pour la MGEN

se renseigner auprès de
Monique Baron
moniquebaron@orange.fr
Tél. 06 40 24 77 97

Pour l'ASSECO

se renseigner auprès de
Gérard Aigroz
aigrozgerard@orange.fr
Tél. 02 40 05 13 03

Union Locale des Retraités CFDT de Nantes et alentours

Tél. 02 51 83 29 38

1^{er} mai 2020

Le 1^{er} mai, ce n'est pas gagné
On sera encore sûrement confiné
C'est la fête des travailleurs
Chez nous comme partout ailleurs
Pas de manif' avec le brin de muguet
On restera chez nous, tous aux aguets
On se rappellera le rassemblement en bord de Loire
Avec à la fin le petit coup de vin à boire
C'était un bon moment de convivialité
Entre camarades de notre CFDT

Alors fêtons quand même cet anniversaire
Ce satané virus ne nous fera pas taire
On peut même chez soi entonner « l'Internationale »
Même si ce ne sera pas encore la lutte finale
On pourra se préparer un bon petit apéro
Sans bien sûr en boire trop
Enfin continuons de vivre dans l'espoir

Même si ce ne sera pas encore le grand soir
J'espère qu'on pourra fêter le 14 juillet
En étant tous bien guillerets
Nous connaissons des jours meilleurs
Après tous ces temps de malheurs

Mais j'espère que nos dirigeants en tireront des leçons
Et sauront récompenser tous ceux qui étaient au charbon
Les riches devraient aussi être mis à contribution
Pour le bien et la santé de toute la nation
Me revient en tête la fin d'une chanson de mon père
Quand il était encore vivant sur cette terre
« Saluez, riches heureux, ces pauvres en haillons »
« Saluez, ce sont eux qui gagnent vos millions »

Daniel Thomas, adhérent ULR Saint-Nazaire

La SLR Rezé-Les Sorinières reçue en audience en mairie des Sorinières

Suite à la démarche écrite auprès des candidats aux élections municipales (cf. *Nantes Agglo* 89), une délégation de la section locale des Retraités CFDT de Rezé-Les Sorinières a été reçue en audience en mairie des Sorinières le vendredi 13 mars. C'était l'avant-veille des élections mais aussi juste avant le début de la période de confinement.

Yves Lorand et Bernard Geay ont pu ainsi présenter à Madame Scuotto, maire des Sorinières, les propositions de la section locale CFDT Retraités. Elles concernent les aménagements possibles en matière de transports et déplacements pour l'axe plein sud de l'agglomération nantaise.

Tout en soulignant que ces questions relèvent de la responsabilité de Nantes Métropole, Madame Scuotto s'est montrée très intéressée par nos propositions et nous a invités à reprendre contact après le scrutin municipal. À ce propos, la liste qu'elle conduisait a été réélue le 15 mars dernier.



La SLR Orvault fait de nouvelles expériences



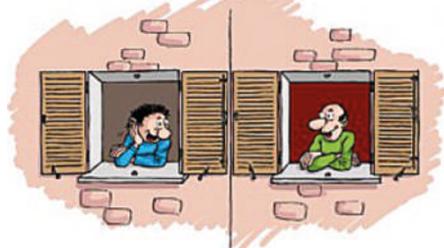
En ces jours de confinement, la nature reprend ses droits. On entend le silence comme si c'était dimanche. La vallée du Cens longe un périphérique déserté. Les oiseaux rassurés par le calme s'occupent de leurs nichées, dérangés parfois par les tondeuses à gazon.

La semaine dernière, un sanglier a été observé dans le bourg d'Orvault et un blaireau près du stade du Verger (peut-être en manque de sport).

La solidarité est au rendez-vous : le soir, lors des applaudissements vers les soignants, des concerts spontanés s'organisent et deviennent le « rituel du soir » attendu par tous pour rompre l'isolement.

Les appels au soutien des commerces locaux se multiplient dans les boîtes aux lettres, d'origines diverses et se croisant parfois.

Des voisins, inconnus hier, font des projets ensemble pour l'après.



Lorsque l'on se croise, on se salue, content de rencontrer des humains consignés.



Lorsque nous retrouverons la liberté qui nous manque cruellement, espérons que de ces initiatives privées spontanées surgira un monde plus solidaire et plus juste.

LOISIRS



L'association "Loisirs" communique

L'Association Culturelle et Sociale des Retraités CFDT de l'agglomération nantaise fait savoir qu'en raison des circonstances actuelles tous les projets déjà annoncés sont mis en veilleuse, mais que

rien n'est abandonné !

Groupe Histoire CFDT 44 : du nouveau



20 et 27 avril 2020 intégration des biographies de 16 militants

Créé en 2014, le Groupe Histoire CFDT 44 s'est fixé les objectifs suivants :

- collecter les archives des militants et des syndicats CFDT, des sections d'entreprise et Unions locales,
- rédiger les biographies de militants de la CFDT en Loire-Atlantique, en particulier pour le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (le Maitron),
- réaliser des publications sur les événements marquants de l'histoire de la CFDT du département,
- travailler en collaboration avec le Centre d'histoire du Travail (CHT) à Nantes,
- Mettre à la disposition de tous les fruits de son travail via ce blog.

Le présent blog est évolutif. Merci de signaler les erreurs, maladroites ou oubliés à l'adresse mail suivante :
groupehistoire944@gmail.com

27 AVRIL 2020 Intégration de 4 nouvelles biographies

page Biographies des Militants CFDT de l'UD 44, Michel BOURSIER, Daniel CHATELLIER, Henri CHEVOLLEAU, Edouard MARPEAU.

20 avril 2020 du nouveau dans les rubriques : Actualité du groupe Histoire CFDT 44 et Militantes et militants CFDT en Loire-Atlantique, page Biographies des Militants CFDT de l'UD 44, intégration des biographies de 12 militants ... Pour les militants qui ont leurs biographies dans le Maitron, mise en place d'un lien direct avec leur biographie Maitron

14 juin 2019 mise en ligne du cahier n° 7 : Une histoire industrielle et sociale (page : L'actualité du groupe histoire ou page : Les publications du groupe histoire...)

un clic sur la photo ou le lien ci-dessous pour lire la page correspondante

À consulter via la page

[Militantes et militants CFDT en Loire-Atlantique](#)

et/ou la page

[Biographies des Militants CFDT de l'UD 44](#)

AYRAULT René, métaux Saint-Nazaire
Aoustin Joseph, métaux de Nantes
BERTHO Jo, UL de Nantes
BOURSIER Michel, SGEN
CADOU Bernard, UL de Nantes
CHATELIER Yvette, SGEN
CHATELLIER Daniel,
CHEVOLLEAU Henri, FGA et UTR 44



CHOBLET Jacqueline, secrétaire UD
COUVRAND Gilles, UL de Nantes
DANIEL Lucienne, SGEN
DENIAUD Louis, métaux de Nantes
FORGET Charles, métaux de Nantes
LEBRETON André, métaux de Nantes
MARPEAU Édouard, Construction Bois UL Ancenis
ROBERT Marcel, métaux Saint-Nazaire

Aujourd'hui, 67 militants responsables CFDT de Loire-Atlantique ont leur biographie dans la rubrique

“Militantes et militants CFDT en Loire-Atlantique” page **“Biographies des Militants CFDT de l'UD 44”**

ALLAIN Roger
AYOUL Joseph
AYRAULT René
Aoustin Joseph
BEILLEVAIRE Georges
BÉLIARD Hervé
BERTHO Jo
BIGAUD Robert
BODIGUEL Yves
BONHOMME Jean-Marc
BONIN Yves
BOULIEU Jean-Yves
BOURSIER Michel
BRÉUS Hervé
BRIANT Raymond
BROUSSARD Jean
CADOU Bernard

CANEVET Jean
CHATELIER Yvette
CHATELLIER Daniel
CHAUVE Constant
CHÉNÉ Jean-Pierre
CHEVOLLEAU Henri
CHOBLET Jacqueline
COUVRAND Gilles
DANIEL Lucienne
DECLERCQ Gilbert
DENIAUD Louis
DURET Jean
EVAÏN Pierre
FORGET Charles
GABORY Jo
GAUDIN Claude
GUENEGUES Louis

GUIHENEUF Marcel
HERVY Gérard
JUIN Raymond
LE BAIL Jules
LEBRETON André
LE MADEC François
LECHAT Charles
LECLAIR Georges
LE MAULF Jean
LOREC Jacques,
LUCAS Laurent
DURET Jean
EVAÏN Pierre
FORGET Charles
GABORY Jo
GAUDIN Claude
GUENEGUES Louis

MORNET André
PALVADEAU Daniel
PERRIN Serge
PETITPAS Hubert
PEYRAUD Marcel
PLAUD Alain
PRIN Daniel
PRIVÉ Robert
RAULO Jean
RÉMOND Daniel
ROBERT Marcel
ROMBEAUT Nestor
ROUSSEAU Léon
TERRIEN Jean
THOBY Yves
THUAL Marcel

Rédacteurs Jean-René Baron
Jacques Colas
Jean-Paul Gloria
Guy Lavrilleux
Jean-Paul Rossin

Crédits photographiques Coll. CFTD

Maquette Dominique Veneau

Rédaction 9 place de la Gare de l'État
Case postale n° 9
44276 NANTES Cedex 2
Tél. 02 51 83 29 38
ulr@cfdt Nantes.org

Courriel ulr@cfdt Nantes.org

Imprimeur La Contemporaine

PEFC 10-31-1658 / Certifié PEFC

#construisonsdemain

Cfdt: Prochain "Nantes Agglo"
N° 91 : octobre 2020

RÉTRAITÉS Réception des articles
mercredi 23 septembre 2020